

CONNAISSEZ-VOUS

le plan « 1 jeune, 1 solution »

Les objectifs du plan

Le plan « 1 jeune, 1 solution »
un triple objectif

- 1 FACILITER L'ENTRÉE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE**
- 2 SIMPLIFIER L'ACCÈS DES JEUNES À DES FORMATIONS OU À DES MISSIONS D'UTILITÉ SOCIALE**
- 3 ACCOMPAGNER DES JEUNES ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI AVEC DES PARCOURS D'INSERTION SUR MESURE**

COTE EMPLOYEUR :

Plan Jeunes | #1Jeune1Solution
> C'est le moment de recruter un jeune

REPORT

Prolongation des aides jusqu'au 31 décembre 2021
> Pour les contrats conclus entre le 1er juillet 2020 & le 31 décembre 2021

Les aides pour recruter en alternance
5 000 €
ou
8 000 €

Source : Gouvernement

En tant qu'entreprise, association ou structures publiques, il faut saisir l'opportunité et embaucher des jeunes en alternance.

Mesure phare du plan de relance du gouvernement, l'État a créé et décider de verser une aide exceptionnelle d'un montant de **5 000€** pour recruter EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ou CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION un alternant de moins de 18 ans. Cette aide atteint même **8 000€** pour un alternant de 18 à 29 ans

COTE JEUNES



#1jeune1solution

Partez à la rencontre de
votre **avenir**

#1jeune1solution accompagne tous les jeunes
dans leur parcours professionnel



Prenez votre avenir en main. Il existe une solution pour vous.